

N°483

du 23  
Mars  
2012



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Mise en place d'une plateforme des données au Togo

## Mieux suivre le développement et améliorer la gestion des flux d'aides

P.3 Face aux nouveaux enjeux et la nécessité de développement

# Transformer les diplomates à l'étranger en négociants commerciaux

\* Le Togo compte investir 5 régions du monde, dont l'Amérique du sud et l'Océanie.

P.4 Restitution des recommandations de l'EPU

Des magistrats et OPJ s'approprient la thérapie d'une bonne administration de la justice



Elliott Ohin, Ministre des Affaires étrangères

P.5 Journée mondiale de la poésie

Vivre de la poésie au-delà des écrits, par Edem Kodjo

P.3 Reconstruction des infrastructures routières dans le Togo profond

## Le bitumage de Kabou - Guérin Kouka pour compléter Bassar - Kabou

P.4 De la relance de l'économie nationale

## Belles opportunités d'exportation du maïs et de cosettes de manioc

moovpacks  
Faites vous plaisir doublement avec nos packs duo



Reconstruction des infrastructures routières dans le Togo profond

## Le bitumage de Kabou - Guérin Kouka pour compléter Bassar - Kabou

\* On signale une étude en finalisation pour Guérin Kouka - Katchamba.

Sylvestre D.

Par le double acte du dévoilement de la plaque indicative et du premier coup de pioche du président Faure Gnassingbé, les travaux d'aménagement et de bitumage du tronçon Kabou - Guérin Kouka, long de 35 kilomètres, sur la route Nationale 17, ont été lancés le 15 mars 2012. Ce n'est plus un secret, il s'agit de la poursuite du renouvellement du réseau routier togolais entreprise par le pouvoir de Lomé. Longtemps délaissé, ce réseau se chiffrait à seulement 14% de routes en bon état et 16% de routes passables, selon une étude en 2010. La route Kabou - Guérin Kouka a été construite avant les années 60. Elle est aménagée aux normes d'une route nationale en terre dont l'état de dégradation actuelle est à l'image d'une piste non aménagée, selon les mots descriptifs du ministre des Travaux publics, Andjo Tchamja. Aujourd'hui, cette route est difficilement praticable ; les inondations de 2007, 2008 et 2009 sont passées par-là. D'où l'enclavement actuel des localités normalement desservies. Les échanges socioéconomiques et le développement des localités riveraines en prennent un coup. Il faut donc sauver le Grand Bassar réputé pour l'exportation de ses races primées d'igname.

Les travaux sont en lot unique et constitués de plusieurs composantes : l'aménagement et le bitumage de 35 km de route, la construction de 4 grands ponts de portée variant entre 10 et 40 m, la construction d'environ 200 ml d'ouvrages de drainage et de franchissement de types dalot et ponceau, et la construction d'environ 6.200 ml d'ouvrages d'assainissement de type caniveau. Techniquement, la configuration géométrique d'aménagement et de bitumage de la route sera, en rase campagne, d'une voie principale composée d'une chaussée unique en 1x2 voies de 7 m de large, bordée de part et d'autre d'accotements de 1,5 m de large chacun et de fossés latéraux. En agglomération, elle sera d'une voie principale composée d'une chaussée unique en 1x2 voies de 9 m de large bordée de part et d'autre de trottoirs de 2 m de large chacun. Quant à la structure de la chaussée, elle sera composée d'une couche de forme en latérite naturelle sur une épaisseur de 25 cm à 1 m, d'une couche de fondation en latérite naturelle sur une épaisseur de 20 cm, d'une couche de base en latérite sur une épaisseur de 20 cm stabilisée au ciment, et d'un revêtement en enduit superficiel tricouche.

Pour éviter toute dégradation



Andjo Tchamja, Ministre des Travaux Publics

précoce de la chaussée par les eaux, le drainage de la future route sera parfaitement assuré, de bout en bout, par des fossés en terre, des caniveaux et des dalots en béton armé de sections conséquentes. De quoi permettre une évacuation efficace des eaux pluviales. Et, pour la plus grande sécurité des usagers, les signalisations horizontales et

verticales seront entièrement aménagées suivant les normes internationales.

Pour une durée de 14 mois, les travaux sont exécutés par le groupement d'entreprises Fadoul/GER Sarl, sous le contrôle et la surveillance du groupement de cabinets koweïtien et togolais TAEP/AZ Consult. Le tout, sous la coordination et le suivi de la

Direction des travaux publics. D'un coût global de 9.454.274.239 francs Cfa, dont 9.122.694.239 francs Cfa pour les travaux et 331.580.000 francs Cfa pour les prestations de contrôle et de surveillance y afférentes, le financement est assuré par le Fonds koweïtien. Le même Fonds qui est pressenti pour la réhabilitation de l'axe Adagali - Atakpamé, c'est-à-dire le reste à bitumer entre Kpalimé et Atakpamé. Relativement à l'environnement, un plan de gestion environnementale et sociale et un plan d'actions et de réinstallation des personnes affectées par le projet existent déjà. Un comité interministériel doit s'occuper des expropriations et indemnités. Il faut les régler avant tout déplacement de populations affectées.

Dans la foulée, il est annoncé que la Banque islamique de développement (BID) s'est engagé à appuyer le financement de l'aménagement et de bitumage du tronçon Guérin Kouka - Katchamba, dans le prolongement de Kabou - Guérin Kouka, dont les études sont en cours de finalisation, avant le lancement de l'appel d'offres des travaux.

VERBATIM Par Eric J.

### Urgence d'un retour à la légalité au Mali

C'est par une courte allocution à la télévision nationale que des soldats insurgés ont annoncé la prise du pouvoir à Bamako en République malienne. Leur porte-parole, le lieutenant Amadou Konaré, parlant au nom d'un Comité national pour le redressement de la démocratie, Cnrd, a déclaré que toutes les institutions sont suspendues. Il était quatre heures Temps Universel.

Quelques heures plus tard, le même Conseil a décrété un couvre-feu, fermé toutes les frontières terrestres et aériennes avec les pays voisins. Une source proche du conseil a annoncé que le Président Att n'était plus au Palais présidentiel sans indiquer le lieu où il se trouverait.

La principale raison évoquée par ce groupe est, d'*«en finir avec le manque de moyens dans la lutte contre la rébellion touareg et les groupes islamistes dans le nord du pays.»* En réalité, il s'agit là de la version officielle. Officieusement, les mutins sont mécontents des détournements de solde et les incessantes difficultés d'approvisionnement en armes, en carburant et en renforts, qui ont souvent fait capoter des offensives et causé de lourdes pertes.

N'empêche ! Ce coup d'Etat militaire a été désapprouvé par plusieurs organisations africaines et internationales, de même que par plusieurs pays partenaires du Mali. Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Jean Ping, a condamné *«fermement»* dans un communiqué le coup d'Etat et demandé aux mutins de *«mettre un terme à leur action»*. Même fermé de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) dans la condamnation du putsch. Le chef de l'Organisation de coopération islamique (OCI), Ekmeleddin Ihsanoglu, s'est lui dit *«profondément choqué»* par le coup d'Etat militaire et appelle à un retour rapide à la démocratie dans ce pays, membre de l'organisation. Quand à l'Algérie, les autorités ont fermement condamné le coup d'état et exprimé leur *«grande préoccupation»* devant la situation. Le Nigéria, les Etats-Unis, l'Afrique du Sud et bien d'autres pays ont eux aussi condamné le coup de force et réclamé le retour à l'ordre constitutionnel.

La première réaction était venue de Paris où l'Etat français, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, a vivement condamné ce coup de force. *«Nous avons condamné ce coup d'état militaire, nous sommes pour le respect des règles démocratiques et constitutionnelles, nous demandons le rétablissement de l'ordre constitutionnel, des élections qui étaient programmées pour le mois d'avril, il faut qu'elles aient lieu le plus vite possible pour que les Maliens puissent s'exprimer»*, a-t-il expliqué. Aussi la France a-t-elle rompu toute sa coopération avec le Mali, sauf celle qui a trait à l'aide humanitaire et à la famine dans le Sahel.

Visiblement, les mutins n'ont aucun soutien international et sont, de ce fait, obligés de remettre le pouvoir au Président ATT pour éviter un isolement de leur pays tenue pour un exemple de démocratie en Afrique francophone depuis près de vingt ans. D'ailleurs, le Président Jean Ping leur a rappelé *«la politique de tolérance zéro de l'Afrique pour tout changement anticonstitutionnel et son rejet total de toute prise de pouvoir par la force»*.

Face aux nouveaux enjeux et la nécessité de développement

## Transformer les diplomates à l'étranger en négociants commerciaux

\* **Le Togo compte investir 5 régions du monde, dont l'Amérique du sud et l'Océanie.**

\* **Le personnel diplomatique verra ses indemnités augmenter.**

Les entreprises Shell, Exxon, Mobil, Eads, ou encore Areva sont citées en exemple de succès et en termes d'implantation dans le monde grâce à une part active des représentations diplomatiques des pays d'origine de ces entreprises. C'est ce que compte faire le Togo, désormais, de ses diplomates à l'étranger. La donne a changé, crie-t-on, et plus question de se figer exclusivement sur la politique, et de se berner à transmettre des rapports sur la situation politique de l'Etat accréditaire susceptible d'intéresser son gouvernement. *«Les nouveaux enjeux, nés de la nécessité de développement du pays, doivent nous conduire à réorienter notre diplomatie vers la recherche des partenaires prêts à accompagner le Togo dans son processus de reconstruction et de développement»*, a indiqué le ministre des Affaires étrangères et de la coopération, Elliott Ohin, dans une communication, le 14 mars dernier, en conseil des ministres. La diplomatie togolaise au service du développement, a-t-on qualifié une telle approche.

On estime les canaux classiques prévus par la convention de Vienne

sur les relations diplomatiques dépassés. Il revient à présent aux diplomates togolais de mobiliser les hommes d'affaires et les investisseurs potentiels vers le pays ; ce qui implique qu'ils soient dotés de connaissances spécifiques pour pouvoir éclairer et informer les investisseurs. En y associant fortement la communication. C'est tout le sens donné au poste de conseiller économique et commercial dans les ambassades. Dans cette nouvelle vision, le Togo s'est récemment installé à Tokyo, à Koweït City, à New Delhi et à Pékin. Au-delà de la simple représentation, cela doit permettre de tirer le meilleur profit de l'Agence japonaise de coopération internationale (Ajci), de la Kuwait Investment Authority et de la China Investment Corporation qui se sont illustrés comme des acteurs majeurs dans l'aide au développement, affirme-t-on au ministère des Affaires étrangères.

Mais l'on veut aller au-delà, en investissant d'autres capitales stratégiques. L'autorité pense à l'Afrique du sud, au Maroc et à l'Egypte en Afrique ; au Royaume-Uni, aux pays scandinaves, à l'Italie en Europe ; à l'Arabie saoudite, à



Elliott Ohin, Ministre des Affaires étrangères

l'Iran, aux Emirats dans la zone du Moyen Orient ; au Brésil et au Venezuela en Amérique latine ; et même à l'Australie en Océanie. Officiellement, on indique que la réouverture des ambassades au Brésil et au Royaume-Uni était déjà prévue pour 2011. Contrairement aux années antérieures, le Royaume-Uni se remplit de plus en plus de Togolais, une diaspora non négligeable qu'il va falloir associer à l'œuvre de développement. Le Brésil se développe en puissance.

Dans cette perspective, les missions diplomatiques devront être renforcées en personnel, et leur permettre d'évoluer dans un environnement décent. Cela s'entend *«des mesures courageuses, aux plans matériel et financier»* (dixit), et un recyclage régulier. A titre d'exemple, sur la base d'un décret de juin 1967, l'indemnité de résidence des ambassadeurs en poste à Washington et à Paris s'élève à 762 euros, environ 499,110 francs Cfa. Aux mêmes

postes, ceux du Bénin et de la Côte d'Ivoire sont respectivement à 4 000 et 6 000 euros (2,60 millions et 3,930 millions de francs). C'est le même tempo s'agissant des autres grades. *«Ces mesures en faveur du diplomate togolais renforceront ses capacités professionnelles en lui conférant aussi l'assurance et la sérénité que requiert la fonction internationale»*, explique le ministre Elliott Ohin.

Alors on pense déjà à une nouvelle grille d'indemnité de résidence. Elle pourra varier de 1,5 million de francs pour les zones Europe et Amérique à 2 millions de francs pour la zone Asie, contre 1,2 million pour la zone Afrique. Les ministres conseillers, les conseillers et les secrétaires d'ambassade toucheront eu peu moins. De même que les attachés d'ambassade et les autres agents. En gros, l'on prévoit une enveloppe de 163 millions de francs pour un total de 158 agents. Ce sont là des propositions car, *«une étude instruite par le chef de l'Etat est en cours afin d'améliorer les conditions de vie et de travail de nos diplomates en poste»*, a indiqué le communiqué officiel du gouvernement.

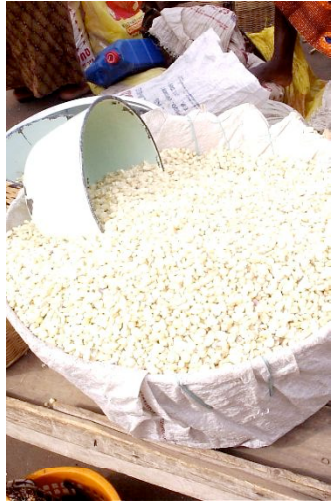
De la relance de l'économie nationale

## Belles opportunités d'exportation du maïs et de cosettes de manioc

Jean Afolabi

En dehors des exportations traditionnelles, différents produits d'origine agricole peuvent offrir des perspectives intéressantes sur les marchés extérieurs pour le Togo. Le pays dispose d'un réel potentiel agro-climatique qu'il convient d'exploiter pour accroître et diversifier les exportations, recommande une étude commandée par l'autorité dans le cadre de la relance de l'économie nationale. Les produits visés sont principalement les céréales (maïs et riz), les tubercules (igname et manioc), les légumineuses (soja et haricot), les oléagineux (noix de palme et palmistes, noix de coco, karité, arachide, graines de coton, noix de cajou), fruits (ananas, mangues, bananes), fleurs et plantes aromatiques et médicinales, légumes et tomates. A cela pourraient s'ajouter les produits d'élevage à savoir aviculture (pondeuses et poulets de chair), bovins, ovins et caprins.

Le maïs constitue la base alimentaire de la population togolaise. En 2005, la production se chiffrait à 509 500 tonnes d'après les données de l'Agence nationale pour la sécurité alimentaire au Togo (Ansat). Les campagnes 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011 ont dégagé un excédent de 198 691 tonnes dont une partie a été exportée par l'Ansat. Cependant, il existe déjà un circuit informel d'exportation vers les pays voisins et ces exportations pourraient s'intensifier avec l'accroissement de la production. Le manioc joue un rôle essentiel dans l'alimentation et la sécurité alimentaire de la population. En 2005, le volume de la production était de 678 190 tonnes. Environ 60% de la production est transformée en gari (farine) par des femmes des zones



de culture; cependant ce sont les utilisations industrielles comme aliments de bétail (cosettes) qui présentent les opportunités les plus prometteuses, et offrent des débouchés importants en Asie et en Europe notamment.

D'une manière générale, il est relevé une grande disponibilité de terres cultivables, et une volonté des

pouvoirs publics d'améliorer la production agricole, produite par les définitions de la politique agricole PNIASSA. On souligne également l'existence de l'axe Nord-Sud rénové et de routes secondaires de desserte, ainsi que le programme de construction de 50 kilomètres de pistes rurales par préfecture. En revanche, il demeure encore le problème foncier, et le difficile accès aux terres, la pression démographique prononcée dans certaines zones de grande production vivrière, l'insuffisance d'infrastructures agricoles, notamment le manque de stockage, et l'importance des pertes après récolte. Il est considéré comme de réelles menaces le taux de croissance de la production vivrière inférieur ou égal à celui d'accroissement de la population, l'absence d'avantage comparatif marquant en termes de coût de production et de prix par rapport aux pays voisins, et les concurrents potentiels pour les cosettes que sont la Malaisie et la Thaïlande.

### Restitution des recommandations de l'EPU

## Des magistrats et OPJ s'approprient la thérapie d'une bonne administration de la justice

Les acquis d'une bonne administration de la justice togolaise restent une conquête quotidienne, vu que les acteurs ne manquent d'occasion pour remettre le drapeau en berne. Clopin-clopant, un ambitieux programme de modernisation est en marche. A l'occasion du passage du Togo devant le Conseil des droits de l'homme, le 6 octobre 2011, dans le cadre du mécanisme de l'Examen périodique universel (EPU), des recommandations ont été formulées,

entre autres, pour une bonne administration de la justice : dans l'ensemble, elles invitent le Gouvernement togolais à poursuivre et à réaliser les objectifs du programme national de modernisation de la justice, notamment à travers les poursuites des réformes pénales et pénitentiaires ainsi que la mise en œuvre des recommandations à venir de la CVJR. Des ateliers de renforcement des capacités des magistrats des tribunaux et officiers

### Contre de nouveaux cas de poliovirus sauvage

## Vaccination en masse contre la poliomyélite

En partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (Oms), l'UNICEF et le Rotary International et la Croix Rouge, le Togo a lancé le jeudi 22 mars 2012 à Nadoba, dans la préfecture de la Keran, le coup d'envoi des journées nationales de vaccination contre la poliomyélite (JNV) au Togo. Cinquième série du genre depuis que neuf cas de poliovirus sauvage sont réapparus au Togo en fin 2008 et début 2009, les JNV ont pour objectif d'éradiquer définitivement cette maladie du pays, par l'administration de deux gouttes de vaccin antipolio aux enfants de moins de cinq ans. Au compte de cette année, il a été retenu deux tours de vaccination dont le premier est prévu pour les 23, 24 et 25 mars 2012. Ce premier tour aura la particularité d'être couplé avec le déparasitage et l'administration de vitamine A pour protéger les enfants de 0 à 59 mois de la cécité, d'après un communiqué officiel. La supplémentation en vitamine A améliore également l'état de santé des enfants carencés et leur permet de mieux résister à la maladie, pendant que le déparasitage des

enfants tous les 6 mois sur une période de deux ans prévient les retards en taille et protège les enfants de l'anémie.

Placées sous l'égide des gouvernements nationaux, de l'UNICEF, de l'OMS, du Rotary International, et de l'US Center for Diseases Control and Prevention (CDC), les JNV sont nées de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (GPEI). Depuis 1988, année où a été lancé la GPEI, l'incidence de la poliomyélite a été réduite dans le monde de plus de 99 pour cent. Mais depuis fin 2008, la polio a réinfecté onze pays d'Afrique de l'ouest dont le Togo, causant de nombreux décès et paralysant à vie des centaines d'enfants. L'an dernier, alors que la région était sur le point d'enregistrer un succès en santé publique, les experts en santé publique ont confirmé que l'épidémie dévastatrice de polio était sur le point d'être arrêtée dans les pays ouest africains - mais avertissaient qu'un relâchement dans les efforts investis par les Etats pourrait donner un nouveau souffle au foyer épidémique.

En effet, les campagnes multi-pays de vaccination synchronisée, organisées au cours de la seconde moitié de 2009, 2010 et 2011, ont été un succès à tous points de vue mais n'ont pas réussi à endiguer le foyer de l'épidémie, quatre pays d'endémie subsistant toujours dans le monde:

l'Afghanistan, l'Inde, le Nigéria et le Pakistan. L'année 2012 a été déclarée "année d'urgence polio" car, il faut absolument interrompre définitivement la circulation du polio virus sauvage en Afrique et du reste du monde. Toute zone où des enfants ne seraient pas ou insuffisamment vaccinés, peut engendrer un regain de l'épidémie. Ce risque a encore été souligné par la confirmation le 6 mars dernier de 22 nouveaux cas de Poliovirus dans les pays endémiques, dont cinq cas au Nigéria.

La poliomyélite est une infection virale incurable du système nerveux qui se propage dans l'eau ou les aliments contaminés par des excréments humains. Elle est très contagieuse et peut entraîner la paralysie, voire la mort, quelques heures seulement après le début de l'infection. Tous les acteurs sont donc mis à contribution pour informer et sensibiliser la population à travers des séances de causeries éducatives, les prêches, les visites à domicile, etc. afin d'atteindre le pourcentage des 95% d'enfants vaccinés dès ce premier tour. Le deuxième tour des journées nationales vaccination contre la poliomyélite est prévu pour la première semaine du mois de mai 2012.

### Mise en place d'une plateforme des données au Togo

## Mieux suivre le développement et améliorer la gestion des flux d'aides

Parallèlement aux pouvoirs publics qui créent le bruit médiatique autour des montants signés dans les conventions de financement, d'aide budgétaire, de dons..., tout se passe en douce dans la société civile. Beaucoup de structures privées, d'ONG et d'associations bénéficient des financements extérieurs pour la réalisation des projets au profit des populations nécessiteuses. Sans forcément que le Gouvernement aie réellement une idée sur les montants injectés, surtout qu'il arrive que des représentants régionaux des partenaires au développement débarquent à Lomé avec toute la cagnotte du financement dans la valise ou le boubou. Conséquence : il est impossible de savoir au Togo la manne financière qui circule, par an, dans ce domaine. Pas de traçabilité officielle. Pire, il arrive même que des membres des organisations ne soient au courant de rien. La situation se vit également dans des structures placées sous la coupole de l'Etat lui-même. Il faut donc y remédier. C'est le sens de la validation, ce 20 mars à Lomé, du Plan de gestion des données de la plateforme de gestion de l'aide. « Il ne s'agit pas pour la plateforme de gérer les aides, mais juste disposer d'une information réelle sur la question », a précisé d'entrée de jeu le Coordonnateur national de la Déclaration de Paris, Essobozou Awadé. Autrement, pas de panique dans le rang des associations et ONG à croire que l'Etat veut toucher à leur « butin ».

La plateforme de gestion de l'aide est un outil basé sur la technologie web permettant une collecte systématique des données auprès des structures bénéficiaires des financements, une amélioration de la gestion des flux d'aides, une

harmonisation et un suivi des engagements des donateurs. Le Plan de gestion des données, lui, est un manuel de procédures qui permettra aux utilisateurs de la plateforme de gestion de l'aide de renseigner aisément la base de données et surtout de parler le même langage. Ce qui, par ricochet, devra accroître la responsabilité et la transparence dans l'utilisation qui est faite des ressources affectées au développement. De quoi mieux maîtriser les conflits de comptabilité entre les donateurs et les bénéficiaires nationaux. « C'est également un moyen sûr d'obtenir l'adhésion de l'opinion publiques aux politiques nationales de réduction de la pauvreté ; cette opinion de plus en plus exigeante à qui nous devons rendre compte », a expliqué le Secrétaire général du ministère de la Planification, Komlanvi Quashie. Et de voir une unité de mesure du degré d'alignement de l'aide sur la stratégie nationale de développement.

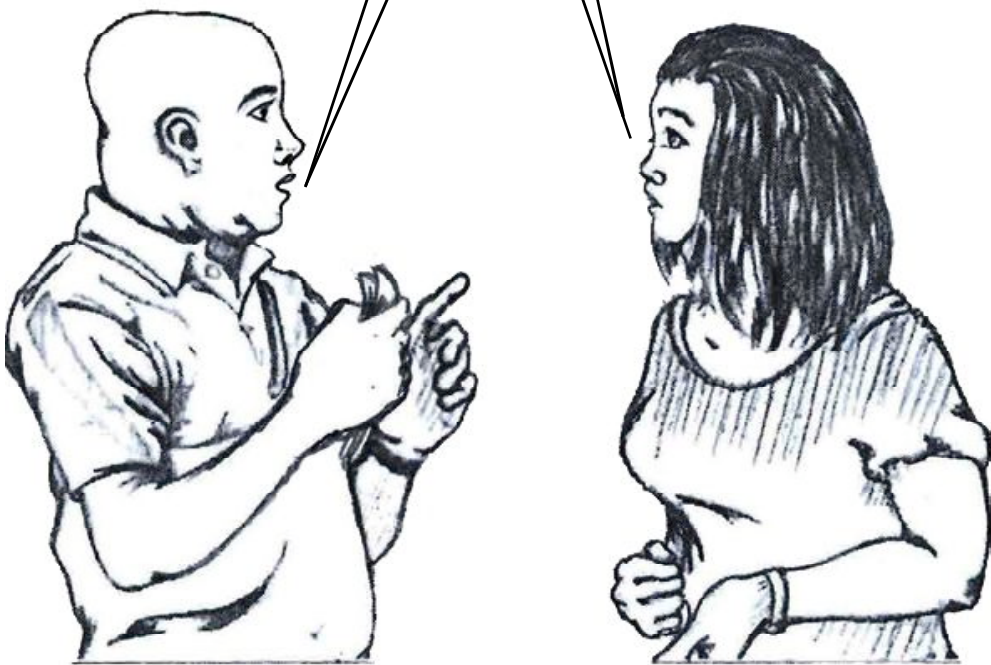
La démarche se veut, finalement, un changement fondamental dans la manière de gérer les ressources extérieures, par un mécanisme permettant un meilleur suivi de l'aide et promouvant la transparence. Le Gouvernement togolais met ainsi en œuvre les recommandations de l'initiative internationale pour la transparence de l'aide publique au développement. La coordination et la gestion saine de l'aide aux fins d'en augmenter l'efficacité constituant un véritable impératif. Vu la rareté des ressources à l'international. En rappel, le Togo a adhéré en 2006 à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, avec ses cinq principes et douze indicateurs de performance qui permettront de suivre les progrès réalisés en matière d'aide publique au développement.

## JUSTE PAR DES CHIFFRES

**Vous autres, le saviez-vous? C'est la nouvelle rubrique de votre journal pour nous projeter quelques chiffres sur le Togo. Histoire de faire réfléchir le collège des décideurs: gouvernants, secteur privé, ONG, associations, médias, bailleurs de fonds,... Des fois, sous un air ironisant.**

Ce matin, chacun va parler de son sexe. 73,7% des garçons âgés de 17 ans vont à l'école. Et chez toi?

Pour les filles âgées de 17 ans, seulement 51,3% vont à l'école.



Source: DGSCN, Enquête MISC-4

## Festival

## Plumes Francophones lance le débat à l'Institut Français

Le public de la salle de projection de l'institut français du Togo s'est délecté ce 21 mars de Leena, l'opéra wolof de l'écrivain dramaturge sénégalais Boubacar Boris DIOP. Ce dernier, malheureusement, n'a pas pu être présent pour cette 2e édition du festival plumes francophones. Son metteur en scène, Guy Lenoir, avec a ses cotés Kangni Alem écrivain et dramaturge togolais, professeur à l'Université de Lomé, a présenté Leena dans la première partie de la soirée, puis Guy Lenoir s'est joint à la 2eme équipe, sous la modération du professeur Anatole Molley, chef du département de Lettres Modernes de l'université de Lomé, pour discuter de l'importance du metteur en scène dans le théâtre.

Guy Lenoir le metteur en scène de Leena a d'abord rendu hommage à la jeune génération d'artistes togolais puis a enchaîné avec une interview donnée par l'auteur de Leena suivie de la projection de l'opéra et de la traduction des paroles qui étaient bien sûr en wolof. Dans Leena l'action se déroule dans une banlieue de Dakar ou une jeune fille est en quête de son identité. Pour Boris Diop à l'origine du projet, il s'agissait d'enseigner la langue wolof à des jeunes français d'origine sénégalaise, cette langue

qui selon lui constitue une passerelle entre les vieux et les jeunes.

Le théâtre est un espace de conflit



perpétuel a dit le professeur Molley pour ouvrir le débat sur l'importance du metteur en scène dans le théâtre, un sujet qui a soulevé une polémique parmi les metteurs en scène présents. Pour le dramaturge et metteur en scène indien K. Madavane le metteur en scène est un mal nécessaire car même s'il est dangereux dans sa manière de manipuler et les acteurs et l'audience il reste un élément important dans la représentation théâtrale. Pour Basile Yawanké metteur en scène togolais le metteur en scène est celui qui

donne des outils aux comédiens. Marc Agbedjidji metteur en scène togolais aussi affirmera que rendre la mise en scène moins importante

reviendrait à détruire la construction du texte de la pièce théâtrale. Guy Lenoir conclura en démontrant que le metteur en scène est le créateur de la conception du théâtre devenant ainsi le producteur de son théâtre.

La soirée se poursuivra avec des questions du public aux metteurs en scène qui reconnaîtront tous au finish que le metteur en scène est comme le coach d'un match de football.

## Journée mondiale de la poésie

## Vivre de la poésie au-delà des écrits, par Edem Kodjo

Le CENACLE, l'association des poètes togolais de la nouvelle générale, a célébré, à sa manière, la journée mondiale de la poésie, hier mercredi 21 mars dernier, à la salle de Conférence de l'Ecole des arts et métiers de l'architecture et de l'urbanisme (EAMAU). Au cours de cette célébration, où furent nombreuses les interventions, le président de la Fondation Pax AFRICANA, l'ex Premier ministre Edem Kodjo, a fait une intervention remarquée sur le thème : " Vivre avec la poésie au-delà des écrits ".

Le soutien aux arts est partie des objectifs de la Fondation Pax Africana, spécialisée dans la recherche, l'étude et les actions de développement sur le continent africain pour réaliser l'unité africaine.

Avant d'attaquer le point d'interrogation de son thème, M. Edem Kodjo s'est d'abord appesanti sur la promotion de la poésie au Togo en lançant un appel aux acteurs de la poésie.

La poésie est "exigence", dit-il ; "elle ne chemine qu'avec l'excellence" et "ne fait pas ménage avec la médiocrité". " Il n'existe pas d'à peu près, en matière de poésie, d'où l'urgence nécessaire pour le poète de se remettre toujours en cause de ne se satisfaire de rien", a ajouté le président de la Fondation Pax Africana, dont on connaît l'exemplarité en matière de travail.

L'orateur a lancé un appel à la communauté des acteurs de la poésie togolais, en leur demandant d'éviter le piège " de l'autosatisfaction



actions qui mobilisent autour d'un idéal national et concourent au mieux au raffermissement de l'unité, de l'égalité et de la cohésion sociale". Le président de la Fondation Pax Africana, dont l'unité du continent, en ces temps de crise, a été toujours le combat de tous les instants, se remémore ainsi du rôle des poètes allemands dans la naissance de leur nation alors dominée par Napoléon Bonaparte.

rapide et du contentement trop hâtif de soi", "pièges d'autant plus faciles que la littérature togolaise prise dans son ensemble manque cruellement de critiques. Il a aussi fait appel à un rôle très accru de la critique, indispensable à la divulgation et à l'excellence de la poésie et de la littérature, d'une manière générale.

Abordant le thème du jour, "vivre la poésie au-delà des écrits", l'ancien secrétaire général de l'OUA a fait une analogie avec l'œuvre de Senghor, "La Poésie de l'action", en considérant que la " poésie est création, elle est aussi action ; et si elle est action, on peut vivre au-delà de ses écrits".

Ramenant cela à la situation du Togo, M. Kodjo a sous-entendu que " les poètes togolais devront jouer un rôle important dans le renforcement de notre sens patriotique lorsque celui-ci semblera s'étioler, en faisant valoir des sentiments, des pensées et des

A une époque où le sens du bien public, les valeurs communautaires disparaissent, M. Kodjo donne aux poètes le rôle central de guide, d'éclairer dans la cité. " En outre, il importe que, dans l'accomplissement de leur mission, les poètes togolais veillent constamment à la promotion et au renforcement de l'engagement au service de la Communauté qui permettrait à notre pays, de compter, de recouvrer son dynamisme et de se développer.", souligne -t-il.

La journée mondiale de la poésie célébrée par le Cénacle fut une longue cérémonie, quelque épuisante voire éreintante, à cause d'un programme qui aurait dû être revu qualitativement. Mais cela n'enlève rien du tout à l'ensemble de cette célébration qui fut aussi agrémentée par la présentation de l'ancien Premier ministre de la Transition, Edem Kodjo. L'association des poètes de la nouvelle génération, le Cénacle, doit être encouragée, notamment dans la promotion des œuvres.

## SPORTS

FOOTBALL / D1-16e JOURNEE-CALENDRIER

## La région des Plateaux en attraction

Pour cette 16e journée du Championnat national de D1 qui se dispute le week-end, la région des Plateaux rafle à elle seule quatre des sept oppositions. Mais Lomé aura aussi sa part du gâteau avec l'opposition entre l'AS Douanes et Tchaoudjo A.C. Les Douaniers peuvent réduire considérablement l'écart qui les sépare de Dyto, le leader, à condition de s'imposer.



Dyto (28 pts) au repos, c'est l'occasion pour ses poursuivants immédiats de combler un peu l'écart. L'AS Douanes (24 pts) qui reçoit Tchaoudjo AC dispose des arguments nécessaires pour ce faire. Tout comme Maranatha (3e, 20 pts + 3) qui croise l'AS Togo Port (13e, 13 pts) à Womé.

Mais la situation semble un poil plus difficile pour Agaza (2e, 20 pts +8) qui débarque à Kara chez Asko (9e, 15 pts +2). Les Scorpions n'ont gagné qu'un match en déplacement en 5 sorties (3 défaites, 1 victoire, 1 nul). Mais les deux défaites enregistrées à domicile face à Semassi et Dyto

devraient sonner la révolte chez les protégés de Pape Thiam pour commencer par faire aussi des emplettes à l'extérieur s'ils veulent jouer un rôle dans ce championnat.

Semassi (19 pts) plus adroit en déplacement qu'à domicile se rend chez Kotoko (10 pts) la lanterne rouge. A y regarder de près, ce ne sera pas une partie de plaisir pour les Guerriers de Tchaoudjo d'autant que les joueurs de Lavié semblent avoir trouvé la clé du succès à domicile. Sara Sport en a fait l'amère expérience lors de la 14e journée. Ils ont failli même créer la surprise à Anié

chez Abou Ossé lors de la 15e journée.

Autres rencontres : Gomido (15 pts), pour sa dernière sortie de la phase aller (Les Show Boys seront au repos la dernière journée) joue Abou Ossé (15 pts) ; Okiti (13 pts) tentera de panser sa dernière défaite face à l'AS Douanes 1-4 en recevant Sara Sport (16 pts). Unisport (17 pts) croise Foadan (13 pts).

Calendrier : Maranatha # AS Togo Port / Okiti # Sara Sport / Kotoko # Semassi / AS Douanes # TAC / Gomido # Abou Ossé / Asko # Agaza / Unisport # Foadan.

## Eto'o, Touré, Drogba... dans le top 20 des footballeurs les mieux payés

Lionel Messi est l'incontestable numéro 1. Sur le terrain mais aussi en dehors puisque le génial Argentin du FC Barcelone est le joueur qui arrive en tête du classement des salaires des stars en 2012, devant David Beckham et Cristiano Ronaldo. Derrière le Camerounais Samuel Eto'o ainsi que les Ivoiriens Yaya Touré et Didier Drogba sont les dignes représentants de l'Afrique.

Comme chaque année, France Football a sorti son classement des footballeurs les mieux payés du monde. Sans surprise, Lionel Messi (FC Barcelone) et ses 33 M€ annuels devançant David Beckham (Los Angeles Galaxy) avec 31,5 M€ et Cristiano Ronaldo (Real Madrid) qui émarge à 29,2 M€.

Au niveau africain, Samuel Eto'o échoue au pied du podium. Quatrième, l'attaquant camerounais réalise un exploit. Aucun joueur du continent n'était monté aussi haut : le capitaine des Lions de l'Atlas est le premier Africain à dépasser les 20 M€ de gains sur une année. Une performance liée au salaire offert par l'Anzhi Makhachkala : 60 M€ sur trois ans, auxquels ils faut ajouter les primes (300 000€) ainsi que les contrats publicitaires et autres opérations diverses (3M€ venus de Puma, Ford, John Richmond, Orange Cameroun, immobilier, partenariats JVC et Guinness...). L'ancien Blaugrana est, de loin, le footballeur au salaire le plus élevé du monde.

Viennent ensuite deux Ivoiriens. Septième avec 17,6 M€ annuels, Yaya Touré est le plus le gros salaire de Manchester City (13,8 M€), Le milieu de terrain de la Selefanto empoche également 1,9 M€ de droits d'images et de primes. Et 2,5 M€ de contrats publicitaires (Puma) et d'opérations diverses (école de football, droit d'image). Plus loin, Didier



Drogba (Chelsea) traverse une période de transition. Alors que son contrat se termine en juin, l'ancien Marseillais pourrait répondre aux sirènes chinoises. En attendant, il pointe tout de même au dix-septième rang européen avec 12,6 M€ dont 8,1 M€ de salaire annuel, 500 000€ de primes et 4 M€ en contrats publicitaires (Nike, Pepsi, Samsung, Orange, Newsweb, Konami...).

## Top 20 des joueurs les mieux payés

1. Lionel Messi (Argentine, FC Barcelone) 33 M€/2. David Beckham (Angleterre, Los Angeles Galaxy) 31,5 M€/3. Cristiano Ronaldo (Portugal, Real Madrid) 29,2 M€/4. Samuel Eto'o (Cameroun, Anzhi Makhachkala) 23,3 M€/5. Wayne Rooney (Angleterre, Manchester United) 20,6 M€/6. Sergio Agüero (Argentin, Manchester City) 18,8 M€/

7. Yaya Touré (Côte d'Ivoire, Manchester City) 17,6 M/ 8. Fernando Torres (Espagne, Chelsea) 16,7 M€/ 9. Kaka (Brésil, Real Madrid) 15,5 M€/ 10. Philipp Lahm (Allemagne, Bayern Munich) 14,3 M€/ 11. Zlatan Ibrahimovic (Suède, AC Milan) 14 M€/ 12. Bastian Schweinsteiger (Allemagne, Bayern Munich) 13,9 M€/ 13. Neymar (Brésil, Santos) 13,8 M€/ 14. Nicolas Anelka (France, Shanghai Shenhua) 13 M€/ 15. Franck Lampard (Angleterre, Chelsea) 12,9 M€/ 16. David Silva (Espagne, Manchester City) 12,8 M€/ 17. Didier Drogba (Côte d'Ivoire, Chelsea) 12,6 M€/ 18. Dario Conca (Argentine, Guangzhou Evergrande) 12,5 M€/ 19. Gianluigi Buffon (Italie, Juventus Turin) 11,7 M€/ 20. Franck Ribéry (France, Bayern Munich) 11,6 M€.

afrik.com

Applicabilité des textes internationaux et de la constitution dans l'élaboration des lois

## Les services techniques concernés en formation

**Etonam Sossou**

En avril 2004, après des consultations avec l'Union Européenne, le Togo s'est engagé à instaurer un cadre de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et à œuvrer pour le renforcement de la démocratie. Les efforts faits par les Pouvoirs Publics dans la mise en œuvre de ces engagements, notamment, à travers, l'Accord Politique Global du 20 août 2006, et les élections législatives de 2007 jugées transparentes, ont permis une relance de la coopération avec l'Union Européenne. Un «*Devis programme de période de*

*croisière* » allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 30 juin 2012 est signé entre la délégation de la Commission de l'UE et le Togo. Ce programme d'appui institutionnel prévoit notamment la formation des formateurs en droits de l'homme pour promouvoir les notions de culture démocratique, de droits humains pour renforcer l'esprit civique de la population.

Dans cet esprit en ratifiant la plupart des conventions internationales relatives aux droits de l'homme, le Togo a pris le ferme engagement d'œuvrer pour la protection des droits de l'homme de ses citoyens.

Ainsi, au Togo, des dispositions

conventionnelles en matière de droits de l'homme ont été officiellement déclarées et incorporées dans l'ordonnement juridique interne par l'article 50 de la constitution. Dans cette optique, en tant qu'Etat partie, le Togo doit donner effet aux droits conventionnels. Ces pactes et conventions imposent au Togo, en tant qu'Etat partie, l'obligation d'utiliser « tous les moyens appropriés, y compris l'adoption de mesures législatives » en vue de s'acquiescer de ses obligations. Dans ce fait, les textes législatifs doivent être compatibles avec ces instruments internationaux suivant le processus découlant de la



Les participants à l'atelier

constitution.

Ainsi, pour mieux outiller les services techniques concernés dans l'applicabilité des textes internationaux et de la constitution dans l'élaboration des lois, le Ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation Civique avec l'appui du PAL, a ouvert hier, 22 mars 2012, au restaurant le Wagon à Lomé un atelier de formation à l'intention de ses agents, des membres de et du personnel de l'Assemblée Nationale, de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication et de la commission nationale des droits de l'homme sur la rédaction des projets de lois, et leur conformité avec le droit international des droits de l'homme.

«*La protection optimale des droits de l'homme implique une législation adéquate, une magistrature indépendante, l'adoption et la mise en œuvre de recours individuelles et la mise en place d'institutions démocratiques*», a souligné M. ATCHOLE Essondong, Secrétaire Général au ministère des droits de l'homme.

Les objectifs poursuivis sont entre autres, l'initiation des fonctionnaires et agents de l'Etat à rédiger les textes législatifs selon les modalités constitutionnelles de transposition et d'insertion en conformité avec les conventions en matière des droits de l'homme pour donner effet aux dites dispositions conventionnelles dans l'ordre juridique interne. Aussi, cet atelier doit instruire les participants sur les

principes et les étapes d'élaboration des projets et propositions de lois et leurs amendements en harmonie avec les dispositions conventionnelles. Il doit également aboutir à la proposition d'un schéma ou d'un guide de conception et d'élaboration de projets ou de propositions de loi selon les techniques d'harmonisation avec les conventions internationales. Et, si possible amener les participants à maîtriser les principales techniques de la vérification de la conventionalité ou de la conformité des projets ou propositions de lois et leurs amendements avec des instruments et engagements internationaux en matière de droits de l'homme.

Le gouvernement togolais a fait de la protection des droits de l'homme un des axes prioritaires de son programme. Cette préoccupation a été exprimée par notre pays lors de son passage devant le conseil des droits de l'homme de Genève les 6 et 10 octobre 2011, au titre de l'Examen Périodique Universel (EPU).

Dans le souci de mettre en application et de manière efficiente les recommandations issues de l'EPU, différentes parties prenantes ont validé récemment un plan d'action national. Ce plan d'action qui comporte 10 axes, consacre un volet relatif à l'harmonisation de la législation nationale avec les instruments internationaux en matière des droits de l'homme.

24 mars/Journée mondiale contre la tuberculose

## 70.000 décès infantiles par an

Contrairement au sida, la tuberculose ne dispose d'aucun porte-parole et de peu d'activistes car elle touche essentiellement des populations précarisées dans les pays développés et des habitants de pays pauvres ou en développement.

Pourtant elle est fréquemment associée au virus du sida VIH dont la pandémie a contribué à sa progression ces dernières décennies. Avec 9 millions de nouveaux cas chaque année, la tuberculose est la deuxième cause de mortalité pour les maladies infectieuses derrière le sida.

Les équipes médicales s'inquiètent de plus en plus de l'émergence de souches multirésistantes à l'action des deux antibiotiques les plus fréquemment utilisés, la Rifampicine et l'Isoniazide, ce qui oblige à utiliser des médicaments anciens, moins bien tolérés et entraînant des effets secondaires graves.

Pour soigner ces malades, l'arsenal thérapeutique est très limité. Certains médicaments utilisés datent des années 1940 et provoquent des effets tels que le quart des patients préfèrent arrêter leur traitement parce qu'ils ne le supportent pas.



Un malade de la tuberculose

L'ambition affichée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de traiter 1,6 million de patients multi-résistants d'ici à 2015 ne pourra se faire sans une augmentation substantielle des moyens de lutte et des programmes incitatifs de recherche et développement, estime Médecin Sans Frontière.

Cette année, la Journée mondiale contre la tuberculose, le 24 mars, met l'accent sur les enfants. D'après l'OMS, 70.000 enfants meurent chaque année de tuberculose.

La maladie passe souvent inaperçue chez les plus jeunes en raison de la difficulté à reconnaître les symptômes. La tuberculose

chez l'enfant est généralement sous-détectée et sous-déclarée, témoignant du faible degré de priorité qui lui est accordée dans les programmes de santé publique, relève l'Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires.

Les chercheurs engagés dans le développement de nouveaux vaccins contre la tuberculose se sont dotés d'un plan mondial sur dix ans présenté mardi à Johannesburg, alors que les résultats d'un premier vaccin candidat sont attendus début 2013. Le premier vaccin contre la tuberculose, le BCG, mis au point dans les années 1920, est largement inopérant contre les nouvelles formes de la maladie.

L'objectif du plan décennal est d'attirer des financements, à un moment où le sida a tendance à concentrer l'attention et les efforts pour la recherche. En Afrique du Sud, les autorités estiment que 80% de la population est porteuse du germe de la tuberculose.

Le pays a le taux estimatif d'incidence de la tuberculose le plus élevé au monde (900 pour 100.000), avec le Lesotho et le Swaziland. Il a été multiplié par quatre en quinze ans. Cela s'explique par les ravages du sida mais aussi par l'insalubrité du travail dans les mines, dont beaucoup d'ouvriers développent la silicose, une atteinte irréversible des poumons. Bon nombre sont des travailleurs migrants, ce qui contribue à propager la maladie.

### Loterie Nationale Togolaise

#### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1104 DE LOTO BENZ DU 14 MARS 2012

Ce mercredi 21 Mars 2012, nous prenons part au tirage N°1105 de Loto Benz.

Lors du tirage de mercredi dernier, c'est surtout à LOME que des parieurs ont eu le bonheur de gagner des gros lots. A l'intérieur du pays ce sont les villes de TABLIGBO et de KPALIME qui se sont illustrées par les gros lots qui y ont été remportés.

Ainsi, dans la capitale nous avons recensé un lot de 500.000 FCFA et trois lots de 750.000 FCFA sur les points de vente 6705, 7128, 7625 et 7987.

Les opérateurs 5311 et 7243 ont, quant à eux, enregistré respectivement un super gros lot de 2.500.000 FCFA et un maxi gros lot de 3.500.000 FCFA.

A TABLIGBO, le point de vente 3902 a fait le bonheur d'un parieur qui a remporté la somme de 625.000 FCFA.

La ville de KPALIME s'est illustrée lors du tirage précédent par un lot de 750.000 FCFA gagné auprès de l'opérateur 7213.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !  
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

## LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1105 de LOTO BENZ du mercredi 21 Mars 2012

Numéro de base

23

69

20

60

68



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récepissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
**Hugue Eric JOHNSON**

Directeur de la Rédaction  
**Jean AFOLABI**

Rédaction  
**Sylvestre D. Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA**

Service photographie  
**Roland OGOUNDE**

Dessin-Caricature  
**LAWSON Laté**

Graphisme  
**BOGLAG.**